

3^e ANNÉE.

N° 1.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (I) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1911

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée trimestrielle du 18 décembre 1910. — Avis du Comité. — Liste des Membres.

Souvenirs rétrospectifs et artistiques sur l'ancienne faïencerie des Islettes et quelques mots sur l'ancienne faïencerie d'Épernay (Armand Bourgeois).

Découvertes archéologiques régionales : Objets en broze provenant du château de Gueux (L. Guillemart). — Fouilles au Mont-de-Fosse (Fourcart). — Découverte de puits à la briqueterie de Château-Porcien (A. Larnigny).

Les Cimetières gaulois de Witry-les-Reims (*suite et fin*) (A. Bourin).
Petites nouvelles.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale du 18 Décembre 1910

Le 18 décembre 1910, la S. A. C. s'est réunie en Assemblée générale, à 10 heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-deux membres étaient présents, trois s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. BOSTEAUX donne lecture d'un travail très remarquable et bien documenté de M. Armand BOURGEOIS, sur les faïences des Islettes et d'Épernay.

M. le D^r GUELLIOT fait remarquer l'augmentation de valeur de ces faïences depuis quelques années. M. BEAUSSEYRON a aussi constaté que dans les dernières ventes faites à Reims, les poteries des Islettes, et principalement les soupières, ont atteint des prix élevés.



LE SECRÉTAIRE lit une communication de M. LARMIGNY, relative à des puits romains découverts à Château-Porcien (Ardennes), et qu'il suppose être des puits funéraires. Des fouilles seront faites pour qu'on soit fixé à ce sujet.

M. CAULY présente différents objets recueillis dans des dragages exécutés au passage à gué de la Suippe à Pontfaverger (Marne). Il a trouvé de nombreuses armes, des morions, etc. Il serait intéressant d'effectuer de nouveaux travaux à cet endroit.

M. SAVY a trouvé dans un puits gallo-romain, un vase en verre, remarquable par sa petitesse, mais qui pourrait bien n'être qu'un fond de vase.

M. FOURCART fait le compte rendu de ses fouilles dans le cimetière hallstien du Mont-de-Fosse à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), exploré à Pâques dernier par la S. A. C. et dans lequel il a encore trouvé plusieurs sépultures, en particulier, le 13 novembre, une fosse à char, malheureusement violée.

M. GARDEZ présente une dent de mammouth et un grattoir provenant d'une sablière de Pont-Arcy (Aisne).

M. BOSTEAUX a apporté un magnifique coup de poing trouvé à Branscourt (Marne).

M. GUILLEMART présente : 1° un torque en torsade en bronze et un bracelet de même métal provenant de travaux exécutés au Château de Gueux (Marne) ; 2° une petite statuette en bronze, représentant un dieu ailé et trouvé à Villedommange (Marne).

M. BOURDON a recueilli à Saint-Albin (Aisne), dans un foyer néolithique de 3 m. 50 de long sur 3 m. de large et 0 m. 50 de profondeur, de nombreux instruments en silex qu'il nous présente associés à d'autres, provenant du lieu dit Les Fontaines, où l'on trouve aussi des polissoirs en grès, dont l'un pèse plus de 140 kilogs.

A proximité se trouvent des Creuttes (grottes) dont l'origine est très ancienne. De nombreuses générations les ont habitées, les populations primitives ayant profité pour les creuser, de la friabilité du calcaire.

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du Comité. M. DUMAS ayant résigné ses fonctions de secrétaire-adjoint est remplacé par M. BOUSSINESQ et nommé membre du Comité.

Le Comité, dont tous les membres sont réélus ou élus à l'unanimité est ainsi composé :

MM. BOSTEAUX, *Président*.
CAULY, *Vice-Président*.
GARDEZ, *Trésorier*.
DEMITRA, *Vice-Trésorier*.
LOGEART, *Secrétaire*.
BOUSSINESQ, *Secrétaire-Adjoint*.

MM. BEAUSSERON, BOURIN, CHANCE, DUMAS, FOURCART, PISTAT, *Membres*.

LE TRÉSORIER rend compte de l'état des finances qui est excellent comme le montrent les chiffres suivants :

RECETTES : Report de 1909.....	615 60
Cotisations 1910.....	700 »
Subventions de la Ville de Reims.....	200 »
	<hr/>
TOTAL	1.415 60
DÉPENSES : Bulletin, correspondance.....	895 80
	<hr/>
RESTE EN CAISSE.....	519 80

LE PRÉSIDENT remercie le Trésorier de son dévouement et de sa bonne gestion. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Avis du Comité

Le projet de loi réglementant les fouilles, intéressant vivement un grand nombre de nos adhérents et l'avenir de notre Société, le Comité a cru devoir s'associer à la protestation de la plupart des Sociétés similaires et a adopté la rédaction du texte proposé par la Société préhistorique française. Le Secrétaire a donc adressé d'urgence à M. le D^r Henri Martin, Président de la Société préhistorique française, la délibération suivante, signée par les membres du Comité, habitant Reims.

Le Conseil :

Considérant que la législation actuelle est déjà parfaitement armée pour assurer la conservation des objets archéologiques présentant un intérêt capital pour notre pays.

Considérant qu'il serait extrêmement dangereux de porter atteinte à l'élan des fouilleurs libres qui tous les jours enrichissent par des dons généreux nos collections nationales.

Considérant que les découvertes les plus belles et les collections les plus importantes de nos musées sont dues à de modestes savants, parmi lesquels il suffit de citer les noms de : Boucher de Perthes, Piette, E. Rivière, Marquis de Vibraye, E. Moreau, Baron de Baye, J. Miln, d'Acy... et tant d'autres.

Considérant toutefois, que si l'on tient à donner satisfaction à certaines réclamations récentes, il suffirait de compléter l'article 14 de la loi du 30 mars 1887 par les adjonctions suivantes :

ARTICLE 1

Aucun objet présentant un intérêt national archéologique ou paléontologique ne pourra franchir les frontières françaises sans autorisation spéciale du Ministre compétent.

ARTICLE 2

En cas de vente d'objets intéressant l'Archéologie et la Paléontologie, l'Etat pourra exercer un droit de préemption.

ARTICLE 3

Tout étranger désirant faire des fouilles sur le territoire français devra solliciter l'autorisation ministérielle.

Liste des Membres

Présidents d'honneur :

- MM. D^r GUELLIOT, 9, rue du Marc, Reims.
- D^r LANGLET, maire de la Ville de Reims.

Membres d'honneur :

- MM. E. CHANTRE, Conservateur du Muséum de Lyon.
- O. MONTELIUS, Antiquaire du royaume de Suède, à Stockholm.
- A. de MORTILLET, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.

Président actif : M. BOSTEAUX-PARIS.

Vice-Président : M. E. CAULY.

Trésorier : M. H. GARDEZ.

Vice-Trésorier : M. H. DEMITRA.

Secrétaire : M. G. LOGEART.

Secrétaire-adjoint : M. G. BOUSSINESQ.

Membres du Comité: MM. BEAUSSERON, BOURIN, CHANCE, DUMAS, FOURCART, PISTAT.

Membres honoraires :

- M^{me} BECRET, à Pontavert (Aisne).
- MM. CHANDON DE BRIAILLES (le Comte René), Château de Romont, à Mailly-Champagne.
- GODON-VASNIER, Domaine des Marquises, à Prunay (Marne).
- Henri LUCAS, 9, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.
- MIGNOT, négociant, 48, boulevard Lundy, à Reims.
- Marquis de NAZELLE, à Guignicourt (Aisne).
- NOUVION-JACQUET, rue Saint-Symphorien, à Reims.

Membres actifs :

- MM. ALLART, Architecte à Cernay-les-Reims (Marne).
- ARLOT (Ernest), Publiciste, 21, place des Marchés, à Reims.
- L'Abbé AUBRY, à Cernay-les-Reims.
- AUBRY, Capitaine en retraite à Prosnes (Marne).
- AUTERBE, Instituteur à Bazancourt (Marne).
- BACQUENOIS-LEDIEU, Instituteur à Rosnay (Marne).
- BACQUENOIS-LEROY, Instituteur à Lavannes (Marne).
- D^r BARILLET, 1, rue de Talleyrand, Reims.
- BAUDET, Comptable à la Maison Pommery, Reims.
- BAUDON (Honoré), Professeur, 9, rue Linard à Rethel (Ardennes).
- BAUDON (Albert), Publiciste, 53, rue Courmeaux à Reims (Marne).
- Comte BEAUPRE, Conservateur du Musée Lorrain, 18, rue de Serre, à Nancy.
- BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.
- BECRET, à Pontavert (Aisne).
- BELLEVOYE, bijoutier, rue de Talleyrand.
- BIDAUT, propriétaire à Witry-les-Reims.
- BOQUILLON, Instituteur à Bouconville (Ardennes).
- BOSTEAUX-PARIS, Maire de Cernay-les-Reims (Marne).
- BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur à Lavannes (Marne).
- BOURDON, Hôtelier à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
- BOURIN (Auguste), Propriétaire à Witry-les-Reims.
- BOUSSINESQ, bibliothécaire-adjoint à Reims.
- BUARD (Gaston), Adjoint au Maire, Witry-les-Reims.
- CARLIER (Jules), Propriétaire à Hannogne-Saint-Remy (Ardennes).
- CARRE, Corroyeur, 111, rue de Cernay, Reims.
- CATHELIN (Désiré), Propriétaire à Witry-les-Reims.
- CAULY (Emile), Ingénieur-expert, 41, rue Victor-Rogelet, Reims.
- CERTEAUX, Antiquaire, rue de l'Equerre, Reims.
- CHANCE (Gaston), Viticulteur à Mailly (Marne).
- D^r CHAPELLE, à Saint-Erme (Aisne).
- CHARPENTIER (André), 5, rue Heidsieck, Reims.
- CHESNAY (Raoul), Représentant de commerce, 85, rue Lesage, Reims.
- CLOGNE, Etudiant en pharmacie, à Sainte-Ménéhould.
- COLMON, Antiquaire, 69, rue de Vesle, Reims.
- COQUART (Albert), Hôtelier à Bazancourt (Marne).

D^r COTARD, 147, Grande-rue à Argenteuil (Seine-et-Oise).
COURTY-LAURENT, à Bignicourt, par Juniville (Ardennes).
COUVREUR-PERIN, Propriétaire à Rilly-la-Montagne (Marne).
DAZY, Maire de Witry-les-Reims.
DEBRUGE, commis principal des Postes à Constantine (Algérie).
DEFRANCE, notaire à Oulchy-le-Château (Aisne).
DELETTRE, Charron à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
DELORME (Emile), Instituteur au Châtelot (Les Essarts-Les-Sézanne (Marne).
DEMITRA, Cantonnier-chef, rue de la Neuville, 44, Reims.
DEMOLIN, Régisseur de la ferme des Marquises, à Prunay (Marne).
DESFORGES, Maire à Villedommange (Marne).
DHUICQ (Gustave), Géomètre à Witry-les-Reims.
DOUET, numismate, à Valmondois (Seine-et-Oise).
D^r DRESCH, rue du Petit-Roland, Reims.
DULOT, Cultivateur, à Bazancourt.
DUMAS (H.), Contrôleur des mines, 27, rue de Châtivesle, Reims.
DUPUIS, Instituteur à Hauviné (Ardennes).
DUVAL, Coutelier, 4, rue de l'Arbalète, Reims.
ERNST (Théophile), 147, rue du Barbâtre, Reims.
EVELOY, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Reims.
FAUPIN (Etienne), 57, rue Libergier, Reims.
FAUPIN, Professeur en retraite, à Varennes-en-Argonne (Meuse).
FERY, à Pontfaverger (Marne).
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suipe (Marne).
FOREST, Docteur en médecine à Saint-Erme (Aisne).
FOURCART, Archéologue à Juniville (Ardennes).
FROMENT, Capitaine au 132^e de ligne, Reims.
GACHE fils, Hôtelier à Ay (Marne).
GALLOIS, Caviste, 15, boulevard Carteret, Reims.
GARDEZ, Hôtelier, 2, rue de Pouilly, Reims.
GAY, Propriétaire à Witry-les-Reims.
GERARD (Alfred), 15, rue Chanzy, Reims.
GILLET, Employé, 31, rue de Clairmarais, Reims.
GOBENSE (Lucien), 63, place d'Erlon, Reims.
GOURY (Georges), Avocat, Conservateur du Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy.
GOUX (Charles), Ingénieur, rue Chappe à Paris (xviii^e).
GRIVET (Paul), Receveur des domaines, Neuilly-St-Front (Aisne).
D^r GUILLAUME, 26, rue de Bourgogne, Reims.
GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice (Marne).
HELLUY, Rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne*, Reims.
HEUZE, Commandant en retraite à Sézanne (Marne).
HUTIN, Peintre sur verre, 55, rue de Thillois, Reims.
JACTAT, Maire de Puisieux (Marne).
JADART, Conservateur du Musée, 15, rue du Couchant, Reims.
JANISSON, Propriétaire à Mailly (Marne).
JEAN (Noël), Archéologue à la Tour-Saint-Max, par Nancy.

JOURON (Léon), Conservateur du Musée à Avize (Marne).
KALAS (Mme), 5, rue Salin, Reims.
KALAS, Architecte, 5, rue Salin.
LACOUUDRE, Mécanicien, 20, chemin de Cormontreuil, Reims.
LAIRE, Instituteur à Belval-sous-Châtillon (Marne).
D^r LAMIABLE, à Château-Porcien (Ardennes).
LARMIGNY, briquetier, à Château-Porcien.
LAURENT (Gustave), 5, rue de l'Echauderie.
LAURENT, Professeur au Lycée, 30, rue de Bourgogne, Reims.
LEE, Dentiste, 2, rue Thiers, Reims.
LECLERE, Etudiant en médecine à Bazancourt (Marne).
LECLERE, Juge de paix du canton de Bourgogne, Witry-les-Reims.
LECLERCQ (Remy), Propriétaire à Aguilcourt (Aisne).
LEGRAND, Instituteur à l'Ecaille (Ardennes).
LEMAITRE, Comptable, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEMAITRE, Mécanicien, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEONARD, Peintre, 18, rue des Filles-Dieu, Reims.
LEPREUX-HENNECART, Fabricant de vernis, 35, rue de Turenne, à Lille (Nord).
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à Witry-les-Reims.
LIVERNEAUX, 109, rue de Neufchâtel, Reims.
LOGEART, Instituteur, 32, rue Libergier, Reims.
MALOT, Marchand de Cycles, 39, rue de Mars, Reims.
MACHET (Max), Inspecteur d'assurances, 8, rue du Paulmier, à Epernay.
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (xv^e).
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
MAROT (Henri), 25, rue Bergère, Paris (9^e).
MARTIN (L.-M.), Receveur des Contributions indirectes à Cernay-les-Reims.
MASSONET, Représentant de Commerce, à Guignicourt (Aisne).
MATHIEU, Ingénieur, rue Dallier, 1, Reims.
D^r MATHIS, à Witry-les-Reims (Marne).
MAUGET, Archéologue, rue Côte-du-Château, à Sainte-Ménéhould.
D^r MEUGY, à Rethel (Ardennes).
MEURISSE, Représentant de Commerce, 33, rue de Tambour, Reims.
MIGNE, Receveur des domaines à Oulchy-le-Château (Aisne).
MINARD, Marchand de meubles, rue Gambetta, Reims.
MIQUEROLLE, Instituteur à Witry-les-Reims.
MOREAU-BERILLON, Professeur d'Agriculture, 3, rue Notre-Dame-de-l'Epine, Reims.
MOUQUOT, Chef de Section aux Chemins de fer de l'Est, 8, Avenue Pasteur, à Charleville.
MOZET, Fabricant de biscuits, rue Lesage, Reims.
MULLER, Bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Grenoble (Isère).
NEVEU, Notaire à Beaurieux (Aisne).
NOUVIAN (E.), 173, rue de Courlancy à Reims.
ORBLIN, Fouilleur, Gardien du Musée, avenue de Bétheny, Reims.
PAGES-ALLARY, Archéologue à Murat (Cantal).

PECHEUX, Instituteur au Châtelet-sur-Retourne (Ardennes).
PETITFILS, Avocat à Charleville (Ardennes).
PETRE, Propriétaire à Heutrégiville (Marne).
PISTAT-FERLIN, Propriétaire à Bezannes (Marne).
PLANARD, 17, rue de La Fère à Saint-Quentin (Aisne).
POTAUFU, Propriétaire à Cormontreuil (Marne).
RAULLAUX, Directeur du Service des Eaux, Reims.
D^r RAVAUX à Witry-les-Reims.
RAYMOND, Cordonnier, 10, place des Marchés, Reims.
ROBERT-HOUSSIN, Antiquaire, 79, rue Chanzy, Reims.
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).
RONSIN (Paul), Ancien juge de Paix, 73, rue Libergier, Reims.
ROUSSELLE, Archéologue à Bazoches (Aisne).
De SARCILLY, Notaire à Beine (Marne).
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 29, rue de l'Arquebuse, Reims.
SCHMIT (Emile), Pharmacien à Châlons-sur-Marne.
SIMONNET (Louis), à Hauviné (Ardennes).
TESSIER (Abel), Mécanicien, 14, rue Warnier, Reims.
THEVENET, Marbrier, 42, rue Chanzy, Reims.
THIERY (Ch.), Prote d'imprimerie, 7, rue de Soissons, Reims.
THOMAS, Instituteur à Sept-Saulx (Marne).
VASSY, Pharmacien à Vienne (Isère).
VERDIER, Greffier de Paix à Neuilly-Saint-Front.
VIARD, Propriétaire à Witry-les-Reims.
VILAIN, Instituteur à Cernay-les-Reims.
VUILLON, OEnologue, à Isles-sur-Suippes (Marne).
WARY, Sculpteur, à Brimont.

**Souvenirs rétrospectifs et artistiques
sur l'ancienne faïencerie
des Islettes et quelques mots sur
l'ancienne faïencerie d'Épernay**

Qui m'a amené à écrire cette étude, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Société Archéologique Champenoise ? Tout simplement l'excellent rapport sur l'ancienne faïencerie de Sinceny par le savant et sympathique archéo-

logue, M. Bosteaux, que je lus dans son Bulletin de septembre dernier.

Indépendamment de l'intérêt qu'il présenta pour moi, étant l'heureux possesseur de deux splendides pièces de Sinceny, ce passage surtout attira mon attention : « Il serait à souhaiter qu'un relevé sommaire de nos anciennes faïenceries régionales retire de l'oubli les faïenceries des Islettes, de Clermont-en-Argonne, d'Épernay et de Fismes ».

D'Épernay j'aurai peu à dire, hélas ! mais sur les Islettes j'aurai de quoi m'étendre.

Le peu que je connais sur la faïence stanifère d'Épernay viendra en dernier lieu.

*
**

Elles deviennent rares ces joyeuses Islettes aux couleurs éclatantes qu'on pouvait, il y a un bon demi-siècle, apercevoir encore à profusion sur les dressoirs de nos paysans. J'ai dit joyeuses. N'étaient-elles pas comme un rayon de soleil qui éclairait les humbles demeures et leur donnait, dès l'entrée, un aspect engageant ? On ne s'en servait pas, car on les considérait comme objets de parade. C'était leur seul luxe, leur seule coquetterie. Ces faïences au coloris multiple et vigoureux, à l'émail d'une blancheur de neige, provenaient plus d'une fois de cadeau ou bien avaient été gagnées à quelque loterie-tourniquet de fête villageoise.

Aujourd'hui on se les arrache et on ne les rencontre plus guère. Quand elles étaient répandues à profusion, on les négligeait ; mais les temps sont bien changés, car, d'année en année, on voit majorer leur prix, grâce aux chercheurs.

Le moment est donc bien venu de faire connaître leur origine, leur histoire, si je puis m'exprimer ainsi, d'autant mieux qu'elles appartiennent au passé, que leur fabrication a cessé d'être depuis un assez long temps déjà.

Entrons maintenant dans le plein du sujet, dont nous n'allons plus nous départir.

L'usine des Islettes était la plus importante des faïenceries de l'Argonne ; voici ce qu'on doit dire en première ligne. C'est si vrai qu'on la vit fournir au commerce le plus grand nombre de produits, de même qu'elle fit sur commande le plus de faïences artistiques.

Son origine ne se peut fixer de façon strictement exacte. Ce que l'on sait toutefois, c'est que dès avant 1756, un nommé Claude Charpentier, originaire de Normandie, croyait-on, vint s'établir à Waly et y travailler pour son propre compte, après avoir travaillé aux Islettes, comme ouvrier faïencier. C'est tout dire, une faïencerie existait déjà aux Islettes.

Cette dernière était-elle, dès ce moment, entre les mains des Bernard qui passent pour en être les fondateurs et dont plusieurs générations se sont succédées à la faïencerie des Islettes, autant dire jusqu'à sa disparition.

Il est loisible de le présumer, puisque en dehors de la tradition, on peut invoquer un acte, daté de 1768, par lequel Joseph Bernard, maître faïencier, au Bois d'Epense (Islettes), prend à bail pour trois, six ou neuf années, la manufacture de Waly, appartenant à Lucie Pasquin, veuve de Claude Carpentier, moyennant 175 livres, à condition que Jean-Baptiste et Henri Carpentier, ses fils mineurs, y travailleront comme peintres. Joseph Bernard était donc maître faïencier au Bois d'Epense, dès avant 1768.

En 1785, on voit François Bernard son fils lui succéder, avec la réputation d'un homme intelligent, actif, très engoué des arts industriels et très versé dans les notions de la fabrication de la céramique.

Il possédait d'ailleurs, aux Islettes même, des terres propres à la fabrication d'une bonne faïence. Il donna enfin une si grande extension à son établissement, qu'on était arrivé à le considérer comme étant le vrai fondateur de cette faïencerie, ainsi que le confirmerait l'inscription placée sur la sépulture de la famille Bernard, dans le cimetière des Islettes :

« Ici reposent dans le même tombeau, les restes mortels de la famille Bernard, anciens propriétaires de la faïencerie du Bois d'Epense : François Bernard, fondateur de la faïencerie, décédé le 6 janvier 1800, âgé de 62 ans ; Barbe Aubry, veuve de François Bernard, décédée le 2 mai 1819, âgée de 76 ans, etc... »

Dès que François Bernard eut fait reconstruire les bâtiments antérieurement affectés à son industrie, il se rendit à Lunéville d'où il ramena des ouvriers faïenciers habiles, qui lui permirent de fabriquer sur une grande échelle.

On reconnaissait à la vaisselle fabriquée par François Bernard, une grande solidité, en plus d'être ornée de peintures à effet. Il en résulta un débit facile non seulement dans la région, mais encore dans les départements voisins ; bref les commandes abondèrent, pour la plus grande prospérité de l'usine, jusqu'au 6 janvier 1800 où François Bernard succomba, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à l'âge de 62 ans.

Jacques-Henri Bernard, son fils, prit à son tour la direction de la faïencerie, qu'il fit valoir jusqu'en 1823, avec un succès croissant, d'autant mieux qu'il y introduisit les fours à réverbères qui avaient l'avantage appréciable de ne pas altérer les couleurs, de leur conserver leur éclat et leur pureté, ce qui contribuait grandement à leur mérite ; il modifia encore la composition des émaux dans lesquels il fit entrer l'or et diverses autres substances.

Ce fut sous lui enfin, que commencèrent à se produire ces belles faïences ornées de peintures aux couleurs franches et solides, qui faisaient l'engouement des campagnes. Qu'ai-je dit plus haut ? Une remarque, du reste, que l'on peut faire, c'est la différence, comme beauté et pureté d'émail, entre la première et la seconde époque. N'était l'ancienneté, on rechercherait de préférence encore, les pièces de la seconde période. Et ce que je dis de l'émail, il faut le dire aussi du coloris.

Que dire des peintres-dessinateurs que Jacques-Henri Bernard employait ? C'est qu'ils produisirent certaines pièces artistiques d'une réelle valeur, qui, aujourd'hui, font l'admiration des connaisseurs. Quoiqu'ils n'aient pas signé leurs œuvres, les noms des artistes ont passé à la postérité, grâce aux témoignages verbaux des habitants. Ce sont ceux de Ventrin, de Michel, de Dupré.

Jacques-Henri Bernard vint à décéder le 2 mai 1823, et la faïencerie fut continuée par Joseph-Désiré Bernard, son fils, qui n'en laissa pas périliter la réputation, tant s'en faut. Quand il vint à décéder, l'établissement fut repris par sa veuve qui se montra à la hauteur des circonstances, en déployant la plus grande activité ; mais, elle morte, le déclin commença.

La faïencerie fut vendue en 1840, à MM. Godechel frères et

fonctionna encore tant bien que mal pendant quelques années, c'est-à-dire jusqu'en 1848 où par suite d'une gestion inhabile et aussi de l'énorme concurrence des fabriques de Lunéville et de Sarreguemine, entr'autres, qui livraient des produits plus perfectionnés, d'un goût plus moderne, et dans des conditions de bon marché défiant, comme on dit, toute concurrence, on put en pressentir la fin. La faïencerie fut fermée et finalement les bâtiments dont elle se composait, furent achetés par M. Champion-Maujean, de Sainte-Ménehould, le 21 novembre 1848. Ce dernier fit raser tout ce qui avait servi à l'exploitation et ne conserva que le corps de logis principal avec quelques-unes de ses dépendances pour l'habiter, et par acte du 23 octobre 1852, il passa sa propriété au général Mayran, dont la famille, je crois, la détient encore aujourd'hui.

Si l'on cherchait la petite bête, on pourrait peut-être dire que la faïencerie des Islettes était plutôt Marnaise que Meusienne. Voici pourquoi. La faïencerie avait son siège principal au Bois d'Epense, qui dépend du département de la Marne. Ce hameau du Bois d'Epense est contigu au village des Islettes, qui, lui, est du département de la Meuse et il n'en est séparé que par un petit cours d'eau appelé la Biesme, formant limite aux deux départements ; mais, comme l'habitude est une seconde nature, le nom de faïence des Islettes prédomina de tout temps dans la contrée. On doit, à la vérité, de dire pourtant que quelques dépendances de l'usine occupaient le terroir des Islettes.

Les faïences des Islettes étaient très populaires ; elles furent très propagées en Lorraine et en Champagne. Cette vogue était certainement due à la richesse des dessins, la fraîcheur et l'éclat des couleurs.

La fabrication des Islettes n'est-elle pas remarquable non plus par la grande variété des sujets qui contribuent à l'ornementation de ses produits. Aussi, cette ornementation peut-elle se diviser en plusieurs catégories.

Les fleurs de prédilection du peintre des Islettes sont la rose de couleur rouge, l'œillet rouge et parfois violet, l'anémone, la tulipe rouge mélangée de jaune, l'astère, le chrysanthème, la jacinthe rouge ou bleue, la pensée, le myosotis, le bluets. Très souvent ces fleurs forment d'énormes bouquets,

dont les tiges sont réunies à l'aide d'un enrubannement rouge, aux nœuds Louis XV ou Louis XVI ; d'autres fois, elles sont groupées dans une corbeille imitant un travail en osier ; en général, le champ des plats est très couvert ; les bords eux-mêmes portent des bouquets plus petits, dont quelques-uns sont délicieux. Ces mêmes décors se retrouvent également sur les assiettes, soupières, saladiers, plats à barbe, salières, jattes, cruches, porte-bouquets, etc...

Ah ! ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le coq fait souvent partie de la décoration des plats ou assiettes. On le voit généralement perché sur une barrière ; mais, par exemple, que Chantecler est raidasse ! Invariablement, le panache de sa queue est formé de quatre ou cinq grandes plumes rouges dessinées d'un rapide coup de pinceau. On peut y voir d'autres oiseaux, mais alors d'un dessin peint plus finement et mieux observé ; ils sont le plus souvent groupés et perchés sur quelque branche d'arbre et se nomment généralement le faisan, la fauvette, le gros bec, la mésange, le perroquet. On y rencontre quelquefois des quadrupèdes, tels que le cerf, le chien, l'écureuil.

Il y eut aussi dans les Islettes les faïences révolutionnaires, représentant l'arbre de la Liberté, orné d'un ruban formant couronne et au-dessous la légende : liberté, fraternité, égalité.

Sous Napoléon I^{er}, ne figure rien autre sur les assiettes que l'aigle surmonté de la couronne impériale et tenant la foudre dans ses serres et sous la Restauration, la fleur de lys habituellement rouge, surmontée d'une couronne et placée entre deux palmes vertes. Il y a aussi les assiettes à fleur de lys Louis XVI : trois fleurs de lys surmontées de la couronne royale ; deux palmes à feuillages verts entremêlés de petits fruits rouges, réunis par le nœud Louis XVI, contourment le tout. C'est d'un fini que n'offrent pas de même les assiettes de la Restauration.

J'ai cité jusqu'à présent ce qu'on pourrait appeler la faïence courante ; mais il y eut ce qu'à côté on pourrait dénommer les grands sujets.

Rien de mieux que de classer les divers genres d'ornementation des Islettes, comme suit :

1° Décoration proprement dite (fleurs, oiseaux) ;

2° Paysages et marines ;

3° Genre familial (groupes d'enfants, scènes de la vie privée ;

4° Genre anecdotique (roman en action) ;

5° Genre militaire (épisodes de la vie de Napoléon I^{er}. Types de différents corps de l'armée impériale) ;

6° Genre italien (épisodes de la vie de Bélisaire) ;

7° Genre chinois (mandarins, kiosques, etc.) ;

8° Genre mythologique (Bacchantes, etc.) ;

9° Genre emblématique (Amours, trophées).

Sauf dans les genres classés 1 et 7, les rencontrer aujourd'hui partout ailleurs est devenu l'oiseau rare, extrêmement rare. Bien peu de collectionneurs peuvent les représenter.

Parlons maintenant de la fabrication en elle-même. Cette faïencerie fournissait deux sortes de produits : la faïence *en bleu*, qui ne recevait que deux cuissons et la faïence *en réverbère* qui en exigeait trois.

Pour la faïence *en bleu*, l'objet sorti des mains du tourneur passait au séchoir, après quoi on lui faisait subir la première cuisson ; on le plongeait dans le blanc et on le laissait sécher ; il était ensuite livré aux peintres qui le décoraient, en y peignant des fleurs, des bouquets ou des sujets à personnages, puis il allait au four où il recevait la seconde cuisson.

Pour la faïence *en réverbère*, la première cuisson était donnée lorsque l'objet sorti des mains du tourneur était, comme pour *le bleu*, parfaitement sec ; on le plongeait alors dans le blanc et on lui faisait subir la seconde cuite ; les peintres le décoraient de sujets ou de bouquets, puis il recevait la troisième cuisson.

L'émail des faïences *en réverbère* était plus fin, plus pur et plus blanc que celui de la faïence *en bleu* ; il y entraient de l'or, ce qui donnait aux couleurs plus d'éclat, de fraîcheur et de vivacité ; aussi, les produits *en réverbère* étaient-ils d'un prix plus élevé, ce qui ne les empêchait pas d'être vendus en plus grande quantité que ceux *en bleu*.

La vaisselle des Islettes est généralement à bords festonnés, ce qui se reconnaît au liseré qui la borde ; ce dernier est rouge, tantôt uni, tantôt frangé. Il arrive quelquefois que sur les faïences à sujet le liseré est rouge, accompagné d'un flet jaune.

Ce qui est encore plus rare que les sujets dans les Islettes, ce sont les statuettes, bustes, groupes de personnages et autres sujets qui se faisaient en faïence ; mais alors, c'était à réverbère ou à trois cuissons. On y fabriquait également des figurines ainsi que des ustensiles en terre de pipe. Quelle était la terre qu'on employait pour ces derniers objets ? Cette terre était dite de Colonne, terre grasse qu'on faisait venir des environs de Reims. Quant à la terre à faïence, elle était produite par le territoire des Islettes ; on l'extrayait de deux contrées différentes : du *Bas de Biesme* et de la *Gorge de la Cuvette* ; on la mélangeait en parties égales.

De quel endroit au juste était cette terre qu'on faisait venir des environs de Reims, je n'ai pu le découvrir.

Les faïences en terre à feu qu'on fabriquait aux Islettes étaient généralement revêtues d'émail noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur ; quelques menus décors sur les rebords, quelque corbeille de fleurs au milieu ou des armoiries, en bleu pâle le plus souvent. Les collectionneurs les ont dédaignées pour un temps ; mais ne manquent pas d'y revenir aujourd'hui.

Ce qui démontre que cette usine a été autrefois considérable, c'est qu'elle occupait annuellement plus de trois cents ouvriers.

Les peintres faïenciers employés étaient de deux catégories : les peintres *en réverbère* et les peintres *en bleu*. Parmi eux, il faut citer comme ayant été les plus habiles et les plus connus, ai-je déjà dit ; mais sans spécialiser leur genre :

DUPRÉ père, qui fut, jusqu'en 1825, l'un des artistes les plus habiles de l'usine. C'est lui qui a peint les paysages, les chinois, les groupes d'enfants et d'amours, les types de la cavalerie française, les épisodes de la vie de Napoléon et quelques sujets de chasse.

DUPRÉ fils a peint, comme son père, les faïences à personnages. Il a peint aussi des scènes de la vie de famille, du corps des métiers et même des sujets égrillards.

MICHEL (Gabriel), fut un artiste remarquable dans tous les genres ; les fleurs et les oiseaux les mieux exécutés sont de lui, de même que les belles faïences ornées de sujets emblématiques, rehaussés d'or.

MICHEL (François), oncle du précédent, ne manquait pas de valeur non plus.

On peut citer encore, mais comme ne faisant que les fleurs : Doltaire, venu de Lunéville, Bernardin, Pierre Hidou, Pignant, les trois frères Lessert, Lessert, leur neveu et Fanfan Rossignol.

Voici pour les peintres en *réverbère*.

Parlons, maintenant, des peintres *en bleu*.

Ce sont :

ANTOINE, qui de 1800 à 1823, peignit habilement les sujets en grisailles, les paysages et les marines monochromes en bleu vif.

CLAUDE-NICOLAS, le plus habile des autres peintres *en bleu*, qui fut employé au Bois d'Epense dès 1825, époque de la plus grande prospérité de l'usine.

On peut citer encore Mangin, Géhin père et fils, Noël, originaire de Rambervilliers (Vosges), Alliot, père et fils.

N'omettons pas de signaler Nicolas Mansuy, né en 1774, à Rambervilliers, à cause de ses longs services à la fabrique des Islettes, qu'il fournit de 1808 à 1848 ; il avait été tambour au 3^e bataillon des Vosges. N'est-ce pas de lui que vint l'idée de peindre sur les plats ou assiettes des types militaires de l'Empire ?

Pour finir quelques descriptions des sujets les plus remarquables, qui sont sortis de la faïencerie des Islettes qui, à l'heure présente, sont sans doute très dispersés, afin de les faire reconnaître des collectionneurs qui les rencontreraient au hasard des ventes.

En tant que paysages, le motif est le plus souvent un château, flanqué de tourelles, dominant un pont monumental, avec rivière sur laquelle voguent des nacelles.

Quelquefois, c'est un vieux saule abritant de son feuillage un couple heureux qui s'adonne au plaisir de la pêche dans une rivièrre aux bords sinueux et garnis de plantes aquatiques. Ces paysages sur faïences *en réverbère* étaient composés et peints par Dupré père.

Les sujets à personnages sont souvent des chinois peints sur faïence *en réverbère* et joliment réussis, qu'on doit à Dupré père.

La faïencerie des Islettes a fourni des services complets sur lesquels sont représentés des groupes d'amours ou les jeux du premier âge, représentés par des enfants qui prennent leurs ébats au milieu des rochers, sur les bords d'un torrent parmi les fleurs.

Quelquefois, ce sont des sujets de la vie de famille ou de bourgeoisie où les personnages sont vêtus du costume des premières années du XIX^e siècle. Tel le muscadin ou merveilleux portant la cravatte haute et les bottes à retroussis jaune et la dame en robe à fourreau et à taille écourtée. Qu'est devenu le service qui reproduit les épisodes de la vie d'un jeune homme et d'une jeune fille de la contrée : la première entrevue, la promenade, la rose acceptée, les accords, les fiançailles et le départ pour l'armée, le retour, tous sujets peints par les Dupré père et fils ?

Que sont devenus ces services où l'on voit figurer Mme Bernard, propriétaire de la faïencerie, qu'on représente en buste, en pied, debout, appuyée sur un écusson soutenu par un amour, lequel écusson porte un monogramme composé des lettres A B entrelacées ?

Le buste de Mme Bernard ne se trouve pas seulement sur les plats et sur les assiettes, on le rencontre aussi sur les soupières, les tasses, à l'intérieur des saladiers et des plats à barbe.

Fait digne d'attention, les artistes des Islettes ne peignirent pas seulement sur terre de pipe et sur faïence, mais aussi sur porcelaine, qu'ils ornaient de ravissants sujets de leur composition.

Si je ne craignais d'être entraîné trop loin, je pourrais donner de séduisantes descriptions de services qui appartinrent autrefois à tel ou tel particulier et sont peut-être encore dans leurs familles. La variété des sujets est même extraordinaire.

Ces descriptions seraient même faites pour surprendre les amateurs, qui ne se doutent guère que les Islettes aient pu produire de tels chefs-d'œuvre, de telles raretés.

Quand c'étaient des services commandés, le travail était particulièrement soigné ; je n'en veux pour preuve que l'assiette que je possède avec, au milieu, le nom de Bourgeois-Brunéssaux, qu'encadrent gracieusement deux palmes de fleurs et feuillages réunis par un nœud Louis XVI du plus

joli effet. Chose curieuse, je trouvai cette assiette à Saint-Martin-d'Ablois où je suis né, alors qu'il n'y a pas trace de parenté pour moi avec ce Bourgeois-Brunessaux.

Ces Islettes de grand choix peuvent se voir encore aujourd'hui dans la région, entr'autres, chez M. Olivier, percepteur en retraite, à Moiremont (Marne). Sa collection fait l'admiration des amateurs tant elle offre de pièces remarquables et rares.

Le Musée de Verdun est particulièrement riche comme variétés. Le Musée de Reims (Collection Habert), offre également de très beaux spécimens.

Un détail intéressant qui se rapporte à la fabrique même de Sinceny, dont a si bien parlé M. Bosteaux. Ris-Paquot, le savant auteur de tout ce qui concerne la céramique dit : « Joseph Lecerf qui travaillait aux Islettes dès 1737, abandonna cette fabrique pour porter à Sinceny les procédés de décoration et de cuisson des Islettes.

Alors si l'on en croit Ris-Paquot, qui fait autorité, la faïencerie des Islettes serait encore plus ancienne que je ne le faisais supposer au début de mon étude.

J'ai en grande partie emprunté ce qui précède, en le résumant, au remarquable travail de M. Liénard, conservateur du Musée de Verdun, lequel parut, en 1877, dans les Mémoires de la Société Philomatique de cette ville. Les Mémoires de cette année-là sont devenus rarissimes, par la bonne raison que la réserve d'exemplaires a été détruite, lors de l'incendie du Musée, qui eut lieu en 1892. Il est donc devenu très difficile de se procurer l'ouvrage, extrêmement recherché aujourd'hui.

Bien qu'il ne soit pas question de faïence des Islettes, dans la lettre d'Henri Bernard que je possède, je la considère comme un autographe précieux et ne crois pas, sans intérêt, d'en donner la copie. Elle est adressée à M. François, huissier près le Tribunal de Sainte-Ménéhould et en date du Bois d'Epense, le 22 juin 1806 :

« Monsieur et ami, je vous prie de faire vos diligences contre l'exécution du pont du Claon. Paroissien y a été hier. Il travaille avec tant d'activité, que pour quelques jours de délai, il serait fini et peut-être étant fini que cela offrirait plus de difficultés.

« Recevez de la famille, ainsi que Madame, mille choses gracieuses et suis bien sincèrement votre dévoué et ami.

« Signé : BERNARD. »

Pouvais-je mieux terminer ce petit travail qu'en donnant la parole à ce maître de faïencerie des Islettes, à qui pourtant lorsqu'on lui écrivait, l'on s'adressait ainsi : *Maître de la faïencerie du Bois d'Epense* (de territoire marnais).

*
**

Quelques mots donc sur la faïencerie d'Epervain.

Le 7 février 1894, je recevais une lettre de M. Edouard Garnier, conservateur du Musée et des collections à la manufacture de Sèvres, où il me disait : « Puisque vous êtes un confrère en collection, permettez-moi de vous demander : 1° Si vous connaissez quelque publication, brochure, article de journal, etc., sur les poteries vernissées d'Epervain ; 2° Si on a fait à Epervain des faïences à émail stanifère, quel est leur caractère et s'il serait possible d'en avoir deux ou trois spécimens bien authentiques pour le Musée ; 3° Si la collection ***, — je ne sais pas le nom, mais il paraît que cette collection est (ou a été) célèbre, — existe toujours et si elle est vraiment aussi remarquable qu'on me l'a dit, il y a déjà quelques années ».

Je demurai fort perplexe pour répondre à M. Garnier, d'abord parce que cette faïence à émail stanifère d'Epervain me venait aux oreilles pour la première fois et ensuite, parce que je n'avais nulle connaissance de la collection en question. Je la demandai à tous les échos et nul ne put me renseigner.

Trois ans après, quelle ne fut pas ma surprise en recevant le catalogue de la vente Deullin, collectionneur émérite, dont je ne connaissais absolument que la galerie de tableaux, d'y voir figurer un certain nombre d'objets de cette faïence à émail stanifère.

Dans mon contentement, j'en avisai de suite M. Garnier et à la suite d'un échange de correspondances, je fus prié de me faire acheteur d'un des objets jusqu'à concurrence d'une somme déterminée.

Ce fut une soupière de forme assez gracieuse qui me fut adjudgée; elle rappelait le genre Bernard-Palissy; mais beaucoup plus sobre et conséquemment moins riche et d'un art encore quelque peu primitif. Ce n'en était pas moins une pièce remarquable.

Ce fut, certes, à la grande satisfaction du Musée de Sèvres où on peut la voir renfermée dans une vitrine, puisque son Administrateur voulut bien m'écrire la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts m'autorise à vous offrir deux tasses à thé ornées de votre chiffre, pour reconnaître vos bons offices à propos de la vente de la collection Deullin.

Je suis en outre autorisé à vous faire rembourser la somme de soixante-dix francs que vous avez avancée pour le compte de la Manufacture et je donne des instructions à notre agent-comptable pour qu'il soit procédé au paiement le plus tôt possible.

Je vous adresse mes remerciements pour l'obligeance dont vous avez fait preuve, etc. »

Cette lettre est datée de Sèvres, le 22 janvier 1898.

Personnellement, je recueillis depuis un bénitier de cette même faïencerie aux objets devenus à peu près introuvables aujourd'hui. Malgré quelques détériorations, ce bénitier est encore très remarquable. Il a 28 de longueur sur 14 de largeur dans sa partie médiale. En voici la description : le Christ sur sa croix en occupe le milieu dans une sorte de niche formant panneau, flanquée de deux colonnettes qui reposent sur des consoles. Entre ces deux consoles se trouve le bénitier aboutissant aux pieds du Christ et très joliment ouvragé et orné de fleurs de lys. Le tout est, en un mot, dans un élégant style Renaissance et accuse pleinement le xvi^e siècle

J'ajouterai que les colonnettes étaient surmontées de trois têtes d'anges aux ailes éployées, je dis étaient, parce que les quelques fragments restés intacts l'accusent seulement.

Enfin, les tons vernissés qui forment dégradé sont du plus charmant effet.

Une origine absolue de cette faïence d'Epernay, on ne l'a

pas. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'elle appartient bien au xvi^e siècle.

Quels en furent les artisans ! Ils ne peuvent être que ces potiers en terre réfractaire, qui exportaient leurs produits jusqu'en Russie (1), preuve de leur grande réputation.

L'argile ou glaise, qui servait à faire une grande quantité de vaisselle de terre, ayant la propriété de résister au feu, se tirait dans les environs (2).

Il y eut également à Epernay, des fabricants de poterie d'étain, dont je possède un spécimen fort intéressant : une demi-pinte, d'un certain style, avec la marque et les initiales du nom du potier en dessous, plus en exergue : Epernay — 1732.

Ainsi dans les extraits des Registres baptistaires, matrimoniaux et mortuaires de cette ville, je relève, au 8 juillet 1694, la mort de Jean Petit, potier d'étain.

Dans un mariage du 2 juin 1747, il est question d'un appelé Jean-Antoine Savoyen, suisse, comme potier d'étain également. Cette dernière industrie paraît donc avoir duré longtemps à Epernay.

Que conclurai-je ? C'est que les deux professions réunies ont bien pu concourir à la fabrication spéciale des dites faïences à émail stanifère.

Je termine en regrettant de n'avoir pas plus de données de l'espèce et en formant le vœu que plus se découvre un jour.

ARMAND BOURGEOIS.

DÉCOUVERTES ARCHEOLOGIQUES RÉGIONALES

Objets en bronze provenant du Château de Gueux

L'emplacement des anciens châteaux offre généralement aux archéologues quelques vestiges des temps passés, et d'autant plus intéressants qu'ils se succèdent par époques presque continues.

(1) Voir page IX des *Sources de l'Histoire d'Epernay* (1^{re} série), publiées par M. le Comte Raoul Chandon de Briailles, en 1906.

(2) Voir l'*Histoire de la Ville d'Epernay*, par Garnesson, curé de Chavot (1800).

Je crois devoir donner quelques détails sur l'origine du Château de Gueux qui fit l'admiration de beaucoup de connaisseurs.

« Ce château est le reste d'un ancien manoir détruit à la fin du siècle dernier. Deux tours puissantes et un pont-levis en défendaient l'entrée.

« Le premier château qui remontait au XII^e siècle a été détruit par les troupes de l'Archevêque de Reims, sous Jacques de Rumi-gny, seigneur de Gueux.

Rebâti, dit-on, par Jacques de Vandières, il fut de nouveau détruit pendant les guerres de la Ligue; reconstruit par la famille de Failly qui le conserva jusqu'en 1793, époque à laquelle il fut une troisième fois détruit. De l'ancien château, il ne subsiste plus que l'entrée que l'on voit encore aujourd'hui.

« Lors de la reconstruction nouvelle faite par M. Eugène Røederer, on a trouvé en creusant les fondations et en aménageant le parc, des bracelets, des colliers, des poteries, des fers de lance et une multitude d'objets de différentes époques qui tous sont demeurés la propriété de la famille Røederer et n'ont pas été détruits. » (1)

Les dernières trouvailles ont été faites vers 1890; parmi elles figuraient un torque et un bracelet que Mme Eugène Røederer offrit au regretté abbé Chevallier, décédé récemment, curé de Montbré. Ce sont ces deux pièces de l'époque hallstatische que je dois à la libéralité des héritiers de M. l'abbé Chevallier que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le torque à torsade, en bronze, mesure 13 cm. 1/2 de diamètre sur 4 $\frac{m}{m}$ d'épaisseur environ. Le bracelet, de même fabrication, et aussi en bronze, a 6 cm. 1/2 de diamètre et 3 $\frac{m}{m}$ 1/2 d'épaisseur. A chacune des extrémités des deux objets, les bouts faiblement renflés forment de légers tampons.

Voici encore une petite statuette en bronze, provenant du territoire de Villedommange à l'endroit où fut faite la trouvaille, acquise par le Musée de Reims et décrite par notre éminent collègue, M. Louis Pistat, dans le bulletin de la S. A. C. (juin 1909), et attribuée à la période de Hallstatt.

Cette statuette de la même époque mesure 7 centimètres de haut et pèse 95 grammes. Elle représente une sorte de génie avec deux bras ailés et une troisième aile partant du bas de l'abdomen à gauche.

Lucien GUILLEMART.

(1) Renseignements puisés dans l'ouvrage de l'abbé Chevallier : La Vallée de l'Ardes.

Fouilles au Mont-de-Fosse

Territoire de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes)

Le 13 novembre 1910, j'ai découvert un guerrier enterré sur son char. La fosse avait été fouillée il y a longtemps, car les os étaient déplacés. Je n'ai trouvé que les objets suivants :

Côté droit : deux anneaux en fer, un bout d'épée et trois fers de lance ou javelot; à hauteur de la main, cinq vases dont deux brisés et trois intacts.

Côté gauche : un instrument en fer, brisé, donc très difficile, sinon impossible à déterminer, à manche en os à festons, et finement sculpté.

Les débris du char comprennent : deux cercles, dont un complet et l'autre brisé en plusieurs morceaux; quatre frettes, deux esses ayant servi à maintenir les roues après l'essieu (ces esses étaient recouvertes d'une sorte de tuile en fer pour les protéger); six fiches ou fuseaux qui devaient servir à maintenir le char sur l'essieu, il y en avait trois de chaque côté. Deux anneaux semi-circulaires fixaient les brancards, car c'était un char à un cheval. Quatre boulons accouplés deux par deux. Une moitié devait être fixée dans le char et l'autre dans le palonnier. Cette fosse mesurait deux mètres de long, un mètre cinquante de large, sur une profondeur de 0 m. 80 en tête et 0 m. 40 aux pieds.

Deux encoches avaient été creusées pour les roues afin de faire poser le char sur le fond de la fosse.

Le 12 décembre 1910, en faisant un trou pour planter un arbre, j'ai trouvé un javelot bien conservé, mesurant seize centimètres de long sur six de large avec une douille de dix centimètres de profondeur.

FOURCART.

Découverte de puits à la Briqueterie de Château-Porcien

En lisant le remarquable article de M. le Dr Marcel Baudoin, de Paris, sur la Nécropole à puits funéraires gallo-romains de Nérès-les-Bains (1), nous nous sommes souvenus de la découverte faite en 1909 de puits similaires, dont nous n'avons pas fait part à la Société Archéologique Champenoise parce que notre attention, tout en connaissant le fait, n'était pas mise en éveil,

(1) Bulletin de la Société Préhistorique de France : Séance du 27 Octobre 1910.

comme après la lecture du Bulletin de la Société Préhistorique de France.

Lors des terrassements pendant l'année 1909, nous avons découvert, à la briqueterie, trois puits sur la même ligne qui est celle de Nord-Sud, mais nous paraissant légèrement déviée vers nord-nord-est.

Ces puits sont peu distants les uns des autres, en effet, le plus au nord, que nous appellerons le puits numéro un, était placé sous la voie romaine.

On se rappelle que la nécropole par incinération découverte à la briqueterie commençait à cette voie, puisque nous y avons trouvé des vases gaulois au-dessous du silex formant l'empierrement de la chaussée. Le puits numéro deux, celui du milieu, se trouvait à environ cinq mètres du précédent; le troisième, celui du sud, n'était qu'à deux mètres du second. Les puits ne sont pas murailles, ni n'ont pas de margelles, leur diamètre varie de soixante-quinze centimètres à un mètre; ils sont remplis d'une sorte de terre grise, ressemblant assez à de la boue desséchée qui aurait été retirée d'un chemin empierré de calcaire. Dans ce remblai, nous avons remarqué des silex noirs, de la craie, des grès, des os d'animaux, entre autres des vertèbres et des côtes d'un animal qui pourrait être un lapin. Nous n'avons enlevé que les argiles propres à la fabrication de la brique: la puissance du gisement à cet endroit est d'environ cinq mètres; nous n'avons pas continué au-dessous de cette cote, si bien que nous ignorons, pour le moment, à quelle profondeur peuvent atteindre ces puits; s'ils ne sont que de sept mètres, comme l'un de Nérès, il n'y a pas loin pour avoir le fond.

Dans tous les cas, ils ont une grande analogie avec ceux de l'article précité, on pourrait donc se trouver en présence de puits funéraires.

Leur emplacement étant toujours visible, nous aurions l'intention de les faire vider pour être fixés à ce sujet; il serait curieux de savoir à quoi ils auraient pu servir.

Château-Porcien, le 15 décembre 1910.

A. LARMIGNY.

LES CIMETIÈRES GAULOIS DE WITRY-LEZ-REIMS ⁽¹⁾

N° 103

20 août 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Il s'y trouvait encore une fibule, mais il y avait eu aussi d'autres bijoux. Il y avait aussi les fragments de huit vases. Cette fosse avait près d'un mètre de profondeur, environ 1 m. 20 de largeur et près de trois mètres de longueur. Il y avait eu des bracelets, car on en voyait les traces sur les os des bras, mais les ossements de la partie supérieure du corps ayant été enlevés, il n'était pas possible de voir s'il y avait eu d'autres bijoux.

N° 104

30 août 1903. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et violée aussi. Il s'y trouvait encore deux vases, non brisés placés derrière la tête du dernier inhumé. Le plus petit de ces vases, un gobelet, était dans l'autre; un petit anneau en fer s'y trouvait aussi et qui pourrait bien être une bague.

N° 105

13 septembre 1903. — Sépulture double trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée. Elle contenait un vase brisé complètement, un poignard avec un fourreau en fer dont la bouteille ressemble à l'épée n° 16 de la Noue du Haut-Chemin et quatre anneaux en bronze qui devaient servir de chaîne de suspension puis une javeline. Ces derniers objets appartenaient à celui qui était en dessous et qui n'avait pas été déplacé. Cette fosse était tournée les pieds vers le nord.

N° 106

20 octobre 1903. — Sépulture violée trouvée dans la terre de M. Jules Legrand; elle ne contenait plus que des fragments de vases. Le vert-de-gris resté sur les ossements indiquait qu'il y avait eu des bijoux.

N° 107

20 octobre 1903. — Sépulture double, superposée, trouvée dans la même terre et violée. Elle contenait encore cinq vases, dont

(1) Voir les *Bulletins*, Années 1908, 1909, 1910.

quatre brisés par le poids de la terre et deux petits javelots en fer, peut-être des pointes de flèches.

N° 108

20 octobre 1903. — Vase trouvé seul, brisé et incomplet dans un trou qui n'était ni une sépulture, ni une incinération. Trouvé dans la même terre.

N° 109

25 octobre 1903. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Jules Legrand et non violée. Elle contenait deux bracelets en bronze, ciselés transversalement et bien conservés, et un torque sans tampons ciselé de même. Deux petits vases bien conservés se trouvaient près de la tête. Le squelette devait être une jeune personne, probablement une jeune fille. La fosse avait 1 m. 70 de longueur, 0 m. 60 de largeur et 0 m. 55 de profondeur.

N° 110

1^{er} novembre 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée; elle ne contenait plus que quelques fragments de vases et un bracelet en bronze au bras gauche, ce bras n'ayant pas été touché. Cette fosse avait un mètre de profondeur, 0 m. 70 de largeur et 2 m. 20 de long.

N° 111

8 novembre 1903. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée. Elle contenait cependant deux vases non brisés, trois autres brisés et incomplets plus quelques fragments d'un autre vase. Deux de ces vases étaient rayés, le plus gros était de belle forme. Un bracelet en fer brisé et incomplet et un anneau en fer s'y trouvaient, ainsi qu'un bracelet en bronze au bras gauche; ce bracelet était ciselé en diagonale.

Quoique ayant été violée cette fosse contenait encore tous les ossements qui étaient restés en place hormis la tête qui se trouvait à trente ou quarante centimètres du fond. Elle avait 2 m. 70 de long, 1 m. 10 de largeur et 1 m. 25 de profondeur. Elle se trouvait à quelques mètres en arrière de la précédente.

N° 112

15 novembre 1903. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Sosthène Nouvelet et violée. Elle contenait quelques fragments de vase et une fibule en bronze attachée à une chaînette de même métal de 0 m. 23 de longueur. Cette fibule est ciselée et bien conservée; elle se trouvait à mi-hauteur entre les deux fémurs.

N° 113

22 novembre 1903. — Sépulture double trouvée dans la même terre et près de la précédente et violée en partie. Il est probable

que c'était un homme et une femme, car le squelette de gauche avait moins de taille et les ossements étaient plus petits que celui de droite. La partie supérieure du corps de ce dernier avait été seule violée. Elle contenait cinq vases dont un brisé par le poids de la terre, plus un petit couteau en fer et un anneau de 0 m. 06 de diamètre de même métal. Cette fosse avait deux mètres de long, 1 m. 20 de large et 0 m. 80 de profondeur. Il n'y avait pas traces de bijoux.

N° 114

22 novembre 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre près de la précédente et complètement violée. Ce devait être un enfant qui l'occupait, car le squelette avait très peu de taille et les ossements étaient faibles. La fosse avait 1 m. 50 de longueur, 0 m. 60 de largeur et autant de profondeur.

N° 115

22 novembre 1903. — Sépulture trouvée dans la même terre près de la précédente et non violée. Elle contenait deux vases dont l'un brisé par le poids de la terre, un rasoir et un couteau.

N° 116

6 décembre 1903. — Sépulture triple violée trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. Deux des squelettes qui se trouvaient côte à côte au fond de la fosse étaient tournés les pieds vers le nord; l'autre se trouvait au-dessus et en travers des deux autres dans le sens de l'orientation vers l'est. Entre ses jambes, un peu au-dessus des genoux se trouvaient cinq anneaux en bronze, pareils à ceux déjà trouvés et servant de suspension à un poignard ou à une épée. Aucune de ces deux armes ne se trouvait avec, la cause étant peut-être de ce que la fosse était violée. Une lance bien conservée, placée au côté droit s'y trouvait aussi. Il n'y avait que quelques fragments d'un vase et un rasoir.

N° 117

20 décembre 1903. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée complètement. Elle ne contenait qu'un vase brisé entièrement, la plupart des ossements étaient disparus; il n'a pas été possible de voir s'il y avait eu autre chose.

N° 118

20 décembre 1903. — Sépulture trouvée près de la précédente et violée aussi. Il restait encore un bracelet au bras droit qui n'avait pas été déplacé, tandis que le bras gauche était disparu. Un torque ciselé en torsades et à légers tampons s'y trouvait aussi. Ce torque avait été déplacé avec une partie des ossements.

de la tête et se trouvait au-dessus de la place qu'aurait dû occuper le bassin tandis que les ossements de celui-ci se trouvaient à la place de la tête. Ces deux objets étaient en bronze. Il restait aussi quelques fragments de deux vases.

Ces deux dernières sépultures se trouvaient près de celle n° 111 trouvée dans la même terre.

N° 119

25 décembre 1903. — Sépulture double superposée trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. La sépulture d'au-dessus avait été violée et ne contenait qu'un vase et un morceau de bracelet ciselé. Du vert-de-gris sur plusieurs ossements indiquait qu'il y avait eu plusieurs bijoux. Celle d'au-dessous n'avait pas été violée et avait pour mobilier un bracelet en bronze ciselé, au bras droit; un torque à (plusieurs) petits tampons avec plusieurs filets en relief auprès du tampon; une espèce de cailloux percé de part en part, une perle bleue en verre avec dessins, percée aussi, traversée par un fil de bronze puis deux grosses perles, l'une en ambre rose et l'autre en ambre jaune qui étaient aussi percées et un vase brisé par le poids de la terre. La fosse avait deux mètres de longueur, un mètre de largeur et un mètre de profondeur.

N° 120

27 décembre 1903. — Sépulture violée et trouvée dans la même terre. Elle ne contenait plus que les fragments d'un vase. Du vert-de-gris indiquait qu'il y avait eu des bijoux.

N° 121

27 décembre 1903. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée en partie. Elle contenait encore deux petites javelines et deux vases dont l'un complètement brisé était rouge au dehors et noir au dedans. C'est le seul vase rouge que nous ayons trouvé jusqu'alors dans ce cimetière; la fosse avait 2 m. 25 de longueur, 0 m. 75 de largeur et 0 m. 75 de profondeur.

N° 122

16 janvier 1904. — Sépulture double non violée trouvée dans la même terre, près de la précédente. Elle contenait deux vases dont l'un brisé; un couteau en fer avec un petit anneau de même métal qui devait servir à le suspendre et une épingle en bronze qui n'est pas faite comme le sont ordinairement les fibules; elle a le dos en moins et elle est simple avec un renflement plus près de la tête que de la pointe. La fosse était bien orientée; les squelettes étaient superposés, la tête de l'un au pied de l'autre et réciproquement. Il n'y avait pas d'intervalle entre les deux corps. Contrairement à ce qui se produit souvent dans ce cas, car le

plus souvent la fosse est plus profonde et le squelette d'au-dessus se trouve à mi-hauteur. L'épingle, le couteau, l'anneau et le vase non brisé, appartenaient probablement à celui d'au-dessus qui avait les pieds au levant, ces objets se trouvant près de la tête, et l'autre vase brisé à celui d'au dessous.

N° 123

31 janvier 1904. — Sépulture double superposée non violée, trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. Le squelette d'au dessus n'avait pas de tête et avait un vase à sa droite et celui d'au-dessous deux vases à droite dont l'un était brisé et une lance en fer bien conservée.

N° 124

7 février 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et à quinze mètres de la précédente et non violée. Elle contenait trois vases dont l'un brisé, un bracelet en bronze avec quatre renflements ornés de filets creux et deux fibules en fer.

N° 125

7 février 1904. — Sépulture trouvée derrière la précédente et non violée. Elle avait à peine un mètre de longueur, 0 m. 50 de largeur et 0 m. 60 de profondeur. Elle ne contenait qu'une tête seule, sans ossements. Il est probable que c'est celle qui manquait dans la sépulture n° 123, car elle se trouvait à quelques mètres en avant. Il y avait deux petits vases à droite.

N° 126

14 février 1904. — Sépulture d'enfant trouvée dans la même terre et non violée. Elle ne contenait qu'une fibule en fer complètement oxydée.

N° 127

14 février 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait quatre vases dont deux brisés par le poids de la terre. Parmi ces deux derniers, il s'en trouvait un qui avait une très belle forme et orné de dessins. Parmi les deux autres, il y en a un qui est très gros et de belle forme; il a 0 m. 29 de hauteur et autant de diamètre à sa plus grande largeur.

Une particularité existait dans cette fosse; une tête sans aucun autre ossement qui se trouvait à environ 0 m. 20 au-dessus des pieds du squelette n'était pas la tête de celui qui avait la sienne. Il est à remarquer que dans les sépultures n° 123 et 125, il s'était présenté un cas qui avait une certaine ressemblance avec celui-ci, c'est-à-dire que la tête d'un des deux squelettes du n° 123 était probablement celle qui se trouvait dans le n° 125, et

peut-être, trouverons-nous un jour, le corps de celle qui se trouvait dans le n° 127.

Dans le cimetière de la Noue du Haut-Chemin, le cas du corps sans tête s'est présenté aussi, et il ne serait peut-être pas facile d'en déterminer les causes. Nous ferons aussi remarquer, que dans le cimetière de la Neufosse, nous trouvons beaucoup de sépultures doubles et même, parfois, triples et qui, lorsqu'elles ne sont pas violées, nous semblent avoir été mises en même temps, qu'elles soient superposées ou côte à côte.

N° 128

14 février 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée ; il n'y avait plus rien.

N° 129

14 février 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et complètement violée aussi ; elle ne contenait plus rien.

N° 130

20 février 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et près des précédentes et violée en partie. Il n'y avait que la tête bronze qui avait été déplacé et qui se trouvait dans la partie qui se trouvait entre les deux fémurs ; un bracelet de coude en bronze qui avait été déplacée et qui se trouvait dans la partie supérieure de la fosse. Puis trois vases brisés par le poids de la terre, dont deux très ornés.

N° 131

6 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée aussi. Les ossements de la partie supérieure du corps avaient été enlevés, sauf la tête qui se trouvait aux pieds et deux morceaux de bras sur l'un desquels on voyait des traces de vert-de-gris, ce qui indiquait qu'il y avait eu des bijoux. Trois vases dont un joli gobelet qui se trouvait dans le plus grand étaient derrière la tête. A l'une des extrémités de la fosse, du côté des pieds, il y avait un trou de 0 m. 20 de largeur sur 0 m. 15 de profondeur qui occupait moitié de la fosse du côté droit (environ 0 m. 35) ; puis deux autres, un de chaque côté à la hauteur des bras qui avaient environ 0 m. 10 de profondeur et qui s'étendaient d'autant à peu près dans la paroi de la fosse. On aurait pu croire que ces trous avaient été disposés pour y mettre des vases et cependant il n'y en avait pas.

N° 132

6 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre, près des précédentes et violée aussi. Il ne restait que des fragments

de vases. Comme dans la précédente les ossements de la partie supérieure avaient été enlevés.

N° 133

13 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Elle ne contenait rien. Elle avait les pieds au nord.

N° 134

13 mars 1904. — Incinération trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait trois vases brisés par le poids de la terre dont une grande coupe plate qui contenait les ossements brûlés.

N° 135

13 mars 1904. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait trois vases dont l'un, qui était très gros, brisé par le poids de la terre, puis deux beaux bracelets en bronze. L'un de ces bracelets orné de dessins en spirale en relief, se trouvait au bras gauche du squelette qui était au-dessus et l'autre un fort bracelet à mailles rondes se trouvait à l'autre.

N° 136

20 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée en partie. Elle contenait encore trois vases non brisés et une fibule en bronze. Des traces de vert-de-gris sur les ossements indiquaient qu'il y avait eu des bijoux. Il y avait aussi une perle servant de boucle d'oreille.

N° 137

20 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Elle ne contenait rien.

N° 138

20 mars 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre près de la précédente et non violée. Elle contenait trois vases dont deux brisés par le poids de la terre. L'un de ces vases était rouge, l'autre qui était assez gros était orné et travaillé dans le genre de quelques-uns trouvés à la voie Carlat ; la surface extérieure était ornée de trous et des rayures verticales et horizontales. Elle contenait encore un bracelet en bronze à sept chaînons qui se trouvait au bras gauche, une petite fibule du même métal comme nous n'en avons jamais rencontré pour sa petitesse ; et un torque en bronze à tampons pleins. La partie postérieure était fort usée et amincie par l'usage.

N° 139

27 mars 1904. — Sépulture double trouvée dans la même terre et non violée. Elle ne contenait que quelques fragments de vase. L'un des deux squelettes, le plus grand et qui avait dû être enterré le premier n'était pas complet; il ne restait que les tibias. Le fémur de gauche et le bras gauche ainsi que la partie gauche du bassin avaient dû être enlevés quand on avait placé l'autre corps, car la partie supérieure de ce dernier se trouvait à la place de la partie supérieure du corps du premier. Le corps du dernier était de petite taille avec une tête très petite aussi.

N° 140

3 avril 1904. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Faille-Legros et non violée. Elle contenait un vase brisé et deux javelines. Au lieu d'avoir les pieds au levant, il les avait au couchant. Le vase était à droite du squelette et les deux javelines étaient à gauche, l'une près de la tête et l'autre aux pieds. La fosse avait à peine 0 m. 5 de profondeur.

N° 141

28 août 1904. — Sépulture double superposée, en partie violée, trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. Du squelette qui était au-dessus, il ne restait que la tête et un fémur, puis quelques ossements d'animaux et deux fragments de vases. Comme il arrive assez souvent, celui d'au-dessous n'avait pas été touché. Il n'y avait qu'un couteau qui se trouvait aux pieds.

N° 142

17 septembre 1904. — Sépulture non violée trouvée dans la même terre. Elle ne contenait qu'un gros vase rouge à pied brisé complètement par le poids de la terre. Ce squelette semble avoir appartenu à une jeune personne, car les ossements, ainsi que la tête, étaient très petits.

N° 143

8 septembre 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et près de la précédente. Le corps n'avait pas été touché, mais la tête était disparue, sauf un petit fragment de crâne. Elle contenait trois vases dont deux brisés par le poids de la terre; celui qui n'était pas brisé était orné de petits trous arrangés symétriquement et séparés par des filets creux.

N° 144

25 septembre 1904. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait au fond, un squelette de femme avec ses bijoux. D'abord un bracelet en

bronze ciselé, au bras gauche, puis un autre pareil au bras droit. Au-dessus de celui-ci, en remontant le bras se trouvaient des petites lames de fer avec un bouton de même métal qui semblaient avoir servi d'ornement, puis une boucle d'oreille en bronze. Cette boucle d'oreille est un disque très épais percé d'un trou au milieu. Puis un beau torque en bronze ciselé en torsades, comme nous n'en avons pas encore trouvé dans aucun des cimetières. Les ciselures sont profondes et larges et les reliefs, au lieu d'être plats, sont encore ornés d'une ciselure qui suit tout le haut du relief. Ce torque est à crochet. Il s'y trouvait encore quatre vases, dont l'un, une assiette recouvrant le plus gros était brisé.

Dans ce vase qui était couvert se trouvait un beau petit gobelet et à côté encore, se trouvait l'os du bas de la jambe d'un bœuf. Le second squelette était à mi-hauteur de la fosse et au-dessus des jambes de l'autre. C'était celui d'un enfant. Les ossements de l'un et de l'autre étaient consommés presque entièrement, ce que nous avons rencontré déjà, mais pas souvent. La fosse avait 2 m. 25 de long, 0 m. 90 de large, 1 m. de profondeur.

N° 145

2 octobre 1904. — Sépulture d'enfant trouvée dans la même terre et violée. Elle contenait encore un vase non brisé et des fragments d'un autre. Il devait y avoir eu des bijoux, car il y avait du vert-de-gris sur le crâne.

N° 146

2 octobre 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre, près de la précédente et violée. Elle contenait trois vases, dont deux brisés et le troisième était le pied d'un vase.

N° 147

9 octobre 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre près des précédentes et violée. Il ne restait que quelques fragments de vase, une pointe en fer de six à sept centimètres, puis les restes d'un petit instrument qui a dû être une pince.

N° 148

16 octobre 1904. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud) et violée; elle contenait trois vases dont deux brisés.

N° 149

16 octobre 1904. — Sépulture double superposée et trouvée dans la même terre et violée. Elle contenait les fragments d'un très beau vase, puis deux javelines qui étaient près de la tête.

N° 150

16 octobre 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée ; elle ne contenait que les fragments d'un vase.

N° 151

23 octobre 1904. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Jules Legrand et violée aussi. Elle était double et superposée. A celle d'au-dessus il y avait encore trois vases dont l'un brisé et une fibule en fer assez bien conservée. De même que la plupart des fibules en bronze, elle avait l'extrémité recourbée en forme de tête de serpent. A celle d'au-dessous, il y avait trois vases brisés complètement, une petite pointe de fer et un anneau en bronze qui se trouvait près du bassin. Des traces de vert-de-gris au bras droit indiquaient qu'il y avait eu un bracelet.

N° 152

1^{er} novembre 1904. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud), et non violée ; elle contenait un couteau de 0 m. 32 de long fait comme un couteau de boucher avec cinq anneaux de suspension en bronze, puis un petit anneau non fermé en bronze qui peut-être a servi à assembler deux anneaux. Les trois rivets de la poignée du couteau sont en bronze. Il n'y avait pas de vases.

N° 153

20 novembre 1904. — Sépulture trouvée près de la précédente et complètement violée. Il n'y avait plus rien.

N° 154

20 novembre 1904. — Sépulture trouvée près de la précédente et complètement violée. Il n'y avait plus rien.

N° 155

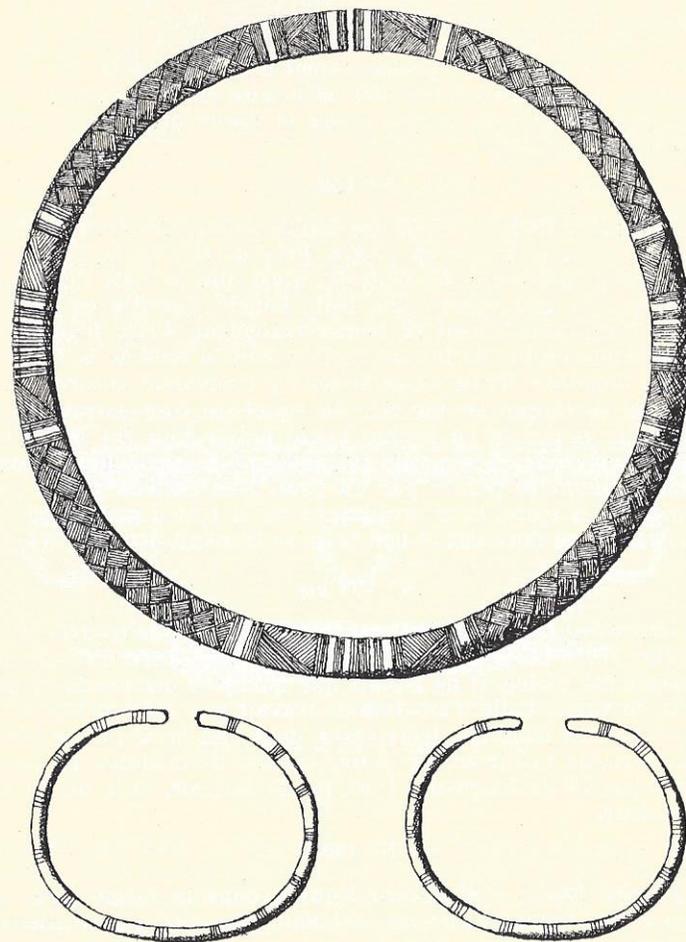
20 novembre 1904. — Sépulture complètement violée trouvée près de la précédente. Il n'y avait rien.

N° 156

1^{er} décembre 1904. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée. Elle contenait encore deux vases non brisés de belle forme dont l'un orné de belles ciselures en creux et une assiette brisée qui recouvrait le grand. Ils étaient derrière la tête.

N° 157

4 décembre 1904. — Sépulture double superposée en partie violée trouvée dans la même terre. Il ne restait que le bas



Objets trouvés au lieudit « Les Puisy ou La Neufosse » et décrits sous le n° 157

d'une jambe et un fragment de bras auquel il y avait un bracelet en bronze ciselé et le dos d'une fibule en fer du squelette d'au-dessus. Il y avait encore deux vases dont l'un brisé et incomplet. L'autre squelette n'avait pas été déplacé et se trouvait, chose très rare, complètement dans le tuf et la craie et les ossements se trouvaient, probablement à cause de cela, très bien conservés. Il y avait un bracelet en bronze ciselé à chaque bout et un beau torque en bronze creux et ciselé artistement, mais seulement d'un côté.

N° 158

18 décembre 1904. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et violée en partie. Près de la tête du squelette d'au-dessus, qui avait été déplacée, ainsi que le reste des ossements, se trouvait encore une belle boucle d'oreille en bronze ciselée longitudinalement et transversalement. Cette boucle est formée d'une feuille de bronze repliée dans le sens de la largeur et de la longueur. Trois vases brisés s'y trouvaient encore et un fragment de torque en fer (1). Au squelette d'au-dessous, il y avait deux bracelets en bronze ciselé brisés tous les deux, un torque bien conservé à petits tampons, puis une dent d'animal servant d'amulette percée par un bout. Une assiette brisée par le poids de la terre, se trouvait près de la tête à gauche, et un autre vase rayé finement et non brisé se trouvait derrière la tête.

N° 158 bis

25 décembre 1904. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et en partie violée. De la sépulture d'au-dessus qui avait été violée, il ne restait que quelques ossements et des débris de vases. Celle d'au-dessous n'avait pas été touchée et il y avait comme mobilier, trois vases, dont l'un brisé par le poids de la terre, un rasoir en fer et une trousse de médecin. La fosse avait 2 m. 50 de longueur, 1 m. 05 de largeur, et 1 m. 10 de profondeur.

N° 159

5 février 1905. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée complètement; elle ne contenait plus que des fragments de vases.

N° 160

12 février 1905. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Jules Legrand, à neuf mètres du chemin et non violée. Elle contenait une belle épée en fer de 0 m. 68 de long avec le fourreau dont la boulerolle est ajourée et trois anneaux de suspension également en fer et aussi en petite pointe en fer, dont il n'est pas facile de déterminer l'emploi. Puis trois vases, dont un seulement un peu brisé. L'un des deux autres est rouge, mais la partie inférieure est peinte en noir avec des stries croisées en losange.

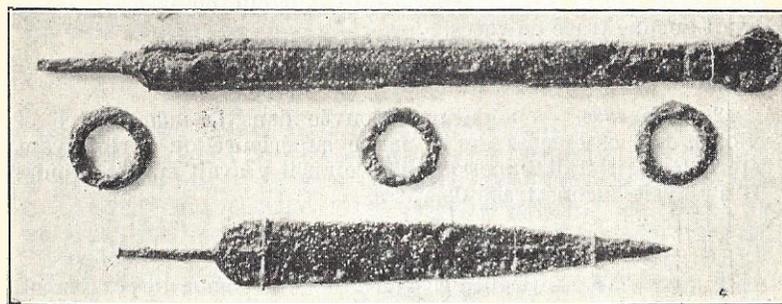
(1) Jusqu'alors nous n'avions pas encore rencontré de torques en fer. Notre certitude n'est pas absolue car ce n'est qu'un fragment.

N° 161

12 février 1905. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart (sud), et violée complètement; il ne restait que des fragments de vases.

N° 162

19 février 1905. — Sépulture double superposée, non violée, trouvée dans la même terre. Elle contenait un vase brisé par le poids de la terre, qui se trouvait à droite, de façon à pouvoir appartenir aussi bien à l'une qu'à l'autre. A chacune des deux, il y avait un torque et deux bracelets en bronze. Celle d'au-dessus avait un torque à crochets ciselé en torsades, puis deux bracelets, dont l'un à petits tampons. L'autre avait un torque à petits tampons finement ciselé et deux bracelets ciselés aussi mais brisés tous les deux.



Objets trouvés et décrits sous le n° 160

N° 163

26 février 1905. — Sépulture violée trouvée dans la même terre, près de la précédente. Il ne restait plus rien des ossements de la partie supérieure et il était impossible de voir s'il y avait eu des bijoux. Il y avait encore deux vases dont l'un brisé et l'autre rouge.

N° 164

26 février 1905. — Sépulture double superposée, violée en partie, trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. La sépulture d'au-dessus avait été violée et il ne restait rien. Mais celle d'au-dessous ne l'était pas et avait pour mobilier un torque uni bien patiné et deux bracelets à torsades, plus un petit vase non brisé. Il se trouvait encore dans cette sépulture un objet faisant probablement partie de la trousse d'un médecin et appartenant nous ne saurions dire auquel des deux squelettes.

N° 165

5 mars 1905. — Vase seul trouvé dans la même terre, dans un trou ayant la forme d'une sépulture, mais ne contenant pas d'ossements. Ce vase est un gobelet.

N° 166

5 mars 1905. — Sépulture violée trouvée dans la même terre, près de la précédente. Elle contenait cependant encore un bracelet en bronze finement ciselé qui se trouvait près des jambes ayant été déplacé, puis une fibule en fer dont l'épingle manquait. Il restait des fragments de trois vases, dont un rouge.

N° 167

12 mars 1905. — Sépulture trouvée près de la précédente et violée. Le vert-de-gris resté sur le coude du bras gauche indiquait qu'il y avait eu un bracelet à cet endroit du bras, ce que nous avons rarement rencontré, surtout en bronze. Il n'y avait aucune trace de vases.

N° 168

12 mars 1905. — Sépulture trouvée dans la même terre et violée. Les ossements de la partie supérieure du corps ayant été enlevés il était impossible de voir s'il y avait eu des bijoux. Il n'y avait aucune trace de vases.

N° 169

19 mars 1905. — Sépulture violée dans la même terre. Cependant il restait un vase intact et les fragments d'un autre brisé en violant. Ce dernier avait le col orné de stries croisées séparées par des raies également striées. Il ne restait que deux ou trois fragments des ossements; tous les autres avaient été enlevés depuis les pieds jusqu'à la tête, ce que nous n'avons vu que quelquefois dans ce cimetière, car le plus souvent, les jambes restaient à leur place.

N° 170

19 mars 1905. — Sépulture violée trouvée dans la même terre. Il ne restait absolument rien des ossements, ce qui fait supposer que c'était le même qui avait violé les deux sépultures 169 et 170. Il ne restait que le fond d'un vase et un anneau en bronze avec un prolongement qui indique qu'il a dû y être attaché quelque chose.

N° 171

26 mars 1905. — Sépulture violée trouvée dans la terre de M. Péchart (sud). Les ossements avaient été enlevés sauf un fragment et il ne restait que quelques morceaux de vases.

N° 172

24 mars 1905. — Incinération romaine trouvée dans la terre de M. Jules Legrand et violée complètement. Cette incinération très peu profonde (de 0 m. 3 à 0 m. 4) avait une longueur de 2 m. 50 sur une largeur de 0 m. 50. Elle contenait plusieurs vases brisés complètement et mêlés les uns avec les autres sur toute la longueur de la fosse. Il y avait les anses de deux vases de poterie jaune qui avaient dû être assez gros vu la force de ces anneaux et les nombreux morceaux qui restaient encore. Des morceaux de vases qui ressemblaient à de la poterie d'amphore s'y trouvaient aussi, ainsi que les fragments de différents vases, les uns de poterie fine, parmi lesquels se trouvait un morceau dont l'extérieur était parsemé de poudre de mica incrustée dans la poterie. Jusqu'alors nous n'avions trouvé ni sépultures, ni incinérations dans ce cimetière; mais cela ne nous étonne pas outre mesure, d'avoir trouvé cette incinération, parce qu'à environ cent mètres de là, il y a eu une habitation romaine et il se pourrait qu'un des habitants ait eu la fantaisie de faire enterrer ses cendres dans le cimetière gaulois qui était tout proche.

N° 173

2 mars 1905. — Sépulture double superposée, peu violée, trouvée dans la même terre. Le squelette qui était au-dessus avait la tête posée sur le milieu du squelette d'une autre sépulture qui se trouvait parallèlement à un mètre de distance, de sorte que ces trois sépultures ressemblaient à la lettre H. La sépulture du dessus n'avait rien, mais celle du dessous contenait deux beaux bracelets en bronze finement rayés transversalement et un beau et fort torque uni à petits tampons d'un diamètre plutôt petit que grand, ainsi que les bracelets. Quatre vases brisés par le poids de la terre étaient derrière la tête. Comme nous l'avons dit cette sépulture était très peu violée; quelques ossements du squelette d'au-dessus étaient déplacés et à celui d'au-dessous il n'y avait que la tête qui n'était plus en place. Une des mâchoires était dans le torque et la tête brisée et incomplète était de dix à quinze centimètres plus loin. Il y a peut-être lieu de croire que quand le ou les violateurs ont commencé leur besogne, ils ont été surpris, et obligés de cesser; ce qui expliquerait cette particularité. Un beau bouton en bronze de forme (allongée) oblongue s'y trouvait aussi; il est orné de dessins en relief. La queue du bouton devait être plus longue ou il devait faire partie d'autre chose, car cette queue est cassée.

N° 174

2 avril 1905. — Sépulture violée qui est celle dont nous parlons plus haut. Il ne restait que deux vases brisés par le poids de la terre, dont un rouge.

N° 175

2 avril 1905. — Sépulture violée trouvée près des précédentes; il ne restait que des fragments de vases.

N° 176

9 avril 1905. — Sépulture quadruple trouvée dans la même terre et violée. Les quatre squelettes étaient superposés, mais celui d'au-dessus n'avait que la tête posée sur les autres, le reste du corps était en dehors, à droite de la fosse. Il ne restait qu'une épingle de fibule en bronze, brisée ayant dû appartenir à celle d'au-dessus; du vert-de-gris sur les ossements indiquait qu'il y avait eu des bijoux. Un vase en partie brisé était derrière la tête. Quatre vases se trouvaient aussi à la sépulture du fond, mais il n'y avait qu'un gobelet qui n'était pas brisé. Cette fosse avait 1 m. 2 de profondeur et 2 m. 5 de longueur.

N° 177

16 avril 1905. — Sépulture en partie violée trouvée dans la même terre. Il n'y avait que le haut de la partie supérieure du corps qui n'avait pas été touché. Elle contenait deux bracelets en bronze à petits tampons qui étaient déplacés et l'un près de l'autre; un torque en bronze ciselé en torsades à petits tampons comme les bracelets et qui n'avait pas été déplacé. Trois vases brisés par le poids de la terre se trouvaient derrière la tête; deux de ces vases sont rayés finement.

N° 178

16 avril 1905. — Sépulture violée trouvée dans la même terre près de la précédente. Il ne restait qu'un vase brisé.

N° 179

23 avril 1905. — Sépulture quadruple, dont trois enfants, trouvée dans la même terre entre les n°s 177 et 178 et violée. Elle contenait encore une épingle de fibule en bronze brisée qui était déplacée; puis un torque en bronze brisé en trois morceaux, qui était encore au cou d'un des enfants. Il restait aussi des fragments de vases. Les enfants étaient dessous.

N° 180

23 avril 1905. — Sépulture violée trouvée à droite de la précédente. Elle contenait encore deux vases dont l'un brisé et incomplet et l'autre complet. C'est une coupe avec pied droit et creux et à bords plats sans reliefs. Nous n'avons pas encore trouvé de vases de cette forme.

N° 181

23 avril 1905. — Sépulture violée trouvée dans la même terre à gauche du n° 179. Elle contenait encore deux vases brisés par la terre et qui étaient derrière la tête.

N° 182

1^{er} mai 1905. — Sépulture double superposée trouvée dans la même terre et violée en partie. Du squelette de dessus, il ne restait comme ossements que la tête qui était déplacée et se trouvait sur les jambes de celui d'au-dessous et un fragment de bras sur lequel il y avait du vert-de-gris. Le squelette d'au-dessous n'avait pas été touché et il y avait à droite une belle épée. Cette épée n'avait pas de fourreau en fer, mais il doit y en avoir eu un en tissu ou en cuir, car il s'y trouvait encore deux agrafes en bronze, l'une près de la soie, l'autre près de la pointe qui avaient dû servir à maintenir le fourreau. Cette épée ressemble beaucoup à celle que nous avons trouvée dans la fosse n° 1 de ce cimetière. Il ne restait que des fragments de vases. La tête a pu être conservée.

N° 183

4 septembre 1905. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Faille-Legros, et violée en partie. La partie supérieure du corps avait été déplacée, mais deux vases qui étaient derrière la tête n'avaient pas été touchés. Mais ils étaient brisés, le plus petit par le poids de la terre et l'autre, qui devait être assez gros, par la charrue, car il avait dû être mis à fleur de terre. Il n'y avait pas de traces de bijoux, ni d'armes.

N° 184

11 septembre 1905. — Sépulture non violée trouvée dans la terre de M. Charles Buneau. Elle contenait cinq vases, dont un brisé, deux bracelets en bronze ciselés transversalement, mais de grosseur différente. Deux perles percées d'un trou, en ambre rose, dont l'une transparente et l'autre recouverte d'une espèce d'émail qui l'empêchait de l'être. Plus une branche de corail rose et un couteau en fer sans manche. Bien que cette sépulture ne nous semble pas avoir été violée, il y avait cependant quelque chose de déplacé; une des deux clavicules et une perle se trouvaient environ à 0 m. 25 du fond. Ce déplacement peut être causé par les taupes; ce qui est regrettable, car la clavicule portait des traces de vert-de-gris indiquant qu'il y avait eu d'autres bijoux.

Jusqu'à ce jour, nous avons trouvé 36 sépultures doubles, 5 triples et 5 quadruples sur 184.

N° 185

18 novembre 1906. — Sépulture non violée trouvée dans la terre de M. Jules Legrand. Elle contenait un vase brisé par le poids de la terre et un bracelet en bronze, d'un travail remarquable, au bras droit. Il est orné de quatre renflements avec des ciselures de chaque côté et pointillé de chaque côté du renflement. Il est encore orné de ciselures dans le sens de la longueur. La jonction des deux bouts se fait en rentrant l'un dans l'autre, ce que nous n'avons pas encore rencontré en fait de bracelets.

N° 186

18 novembre 1906. — Sépulture trouvée dans la même terre, près de la précédente et non violée. Elle ne contenait qu'un bracelet de coude en fer au bras gauche.

N° 187

6 janvier 1907. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Jules Legrand et violée. Elle ne contenait plus que les fragments de deux vases dont l'un de poterie très fine : une tige de fer légèrement courbée qui semblerait avoir appartenu à un grand cercle, et une fibule en fer complètement oxydée. Des traces de vert-de-gris sur un fragment de crâne indiquaient qu'il y avait eu des bijoux. Les ossements de la partie supérieure avaient été presque totalement enlevés ; les jambes et le bassin étaient restés en place. Cette sépulture faisait partie d'un groupe portant les n°s 141 à 144 et que nous n'avions pas trouvée en fouillant les autres. Elles étaient toutes les cinq sur la même ligne et à un mètre à peine l'une de l'autre.

N° 188

24 mars 1907. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Sosthène Nouvelet et violée. Elle ne contenait plus qu'un petit couteau et un vase non brisé.

N° 189

25 mars 1907. — Sépulture violée trouvée dans la terre de M. Legrand. Elle ne contenait plus que des fragments de vases qui avaient dû être très beaux.

N° 190

31 mars 1907. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Sosthène (Legrand) Nouvelet, faisant partie du même groupe que les précédentes et violée complètement. Il ne restait absolument rien.

N° 191

22 décembre 1907. — Sépulture gauloise trouvée au lieudit *Les Puisy* ou *La Neufosse* et non violée. Le corps de la personne que l'on avait inhumée dans cette fosse étant plus long que la fosse elle-même, on avait coupé les jambes et les cuisses qu'on avait mis pêle-mêle sur le bassin, et on avait mis le seul vase qu'il y eut à la place. Un bracelet en bronze, ciselé transversalement était au bras gauche ou du moins n'y était plus ; car, par suite des efforts qu'on avait dû faire pour arranger les jambes de la façon dont nous venons de parler, il était descendu sur l'extrémité des doigts de la main.

Cette sépulture faisait partie d'un groupe dont nous avons déjà trouvé trois sépultures en janvier et février 1904 (voir les numéros 123, 124, 125. Une particularité assez remarquable existait déjà pour le premier et le dernier de ces numéros.

La fosse avait 1 m. 50 de longueur, 0 m. 60 de largeur et autant de profondeur.

A. BOURIN.

PETITES NOUVELLES

Congrès Archéologique de France. — La soixante-dix-huitième session du *Congrès Archéologique de France*, dirigé par la Société française d'Archéologie s'ouvrira cette année à Reims, le LUNDI 19 JUIN prochain.

En voici le programme scientifique :

Archéologie préhistorique. — Découverte de nouveaux gisements. — Monuments mégalithiques. — Tumuli.

Archéologie gauloise et gallo-romaine. — Aqueducs. — Autels antiques, divinités tricéphales. — Tombes gauloises. — Voies, enceintes et villas romaines. — Cimetières francs.

Architecture romane. — Caractères de l'architecture romane dans la région. — Influences normandes et rhénanes. — Ornementation des chapiteaux. — Monographies d'églises rurales.

Architecture gothique. — Nouvelles remarques sur les origines et le développement des écoles gothiques de l'Île de France et de la Champagne au XII^e et au XIII^e siècle. — Etude des voûtes d'ogives simples et sexpartites. — Clochers gothiques. — Iconographie de la cathédrale de Reims. — Caractères du style flamboyant en Champagne. — Monographie d'une abbaye.

Architecture militaire. — Monographie d'un château féodal de la région ou d'un manoir fortifié.

Architecture civile. — Maisons de pierre ou de bois. — Caves du moyen âge. — Souterrains de refuge. — Origine et caractères des

pignons à gradins dans le Soissonnais. — Hôtels de la Renaissance. — Documents sur la vie et les œuvres des artistes.

Mobilier. — Statues. — Pierres tombales. — Fonts baptismaux. — Peintures murales. — Tapisseries et toiles peintes conservées à Reims. — Vitraux. — Carreaux vernissés. — Poteries du moyen âge. — Anciennes cloches. — Objets d'art des musées et des églises. — Miniatures.

Numismatique. — Débuts du monnayage des archevêques de Reims. — Histoire de l'atelier de Mouzon. — Sceaux d'églises de la Champagne.

RÉUNIONS ET EXCURSIONS

Lundi 19 Juin. — 9 h. 1/2 matin. Séance d'ouverture. Musée de l'Hôtel de Ville. — Après-midi. Cathédrale, Archevêché, Vieilles maisons, Arc romain. — Séance du soir.

Mardi 20. — Le matin. Départ en train spécial pour Laon. Cathédrale et Evêché. Déjeuner à Laon. — Après-midi. Saint-Martin, Porte d'Ardon, Chapelle des Templiers, Musée, Eglise de Vaux-sous-Laon. Séance du soir.

Mercredi 21. — Le matin. Départ en train spécial pour Mont-Notre-Dame. Visite à l'église. En voiture, Eglise de Lhuys et Château de Fère. Déjeuner à Fère. — Après-midi, en train spécial pour La Ferté-Milon. Retour vers 7 heures. — Séance du soir.

Jeudi 22. — Le matin. Départ en train spécial vers 6 h. 1/2 pour Soissons et Courmelles. Visite de l'église. Château de Septmonts. Départ en train spécial pour Coucy. Arrivée vers 11 h. 1/4. Déjeuner. Après-midi. Visite des remparts, de l'église et du château. Départ vers 4 h. 20. Arrêt à Guny. Arrivée à Soissons vers 6 heures, et à Reims vers 7 heures.

Vendredi 23. — Le matin. Saint-Remi de Reims, Musée lapidaire, Hôtel-Dieu, Eglise Saint-Jacques. Déjeuner. Après-midi. Tramway spécial pour visiter les églises de Saint-Thierry, Hermonville et Cauroy. Retour à 6 heures. — Séance du Conseil. — Le soir, à 9 heures. Champagne d'honneur offert par les Congressistes.

Samedi 24. — Le matin. Départ en train spécial pour Soissons. Visite de Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Médard, Saint-Pierre et le Musée. Déjeuner. — Après-midi. Visite de la Cathédrale et de Saint-Léger. Vers 3 heures, départ en train spécial pour Vailly. Visite de l'église. Retour à Soissons à 6 heures, et à Reims à 7 heures.

Dimanche 25. — Le soir, à 9 heures. Projections photographiques des monuments de la région par M. Lajoie, à l'Hôtel de Ville.

Lundi 26. — Le matin. Départ en train spécial pour Laon, Bruyères, Vorges et Nouvion-le-Vineux. Retour à Laon pour déjeuner au buffet. — Après-midi, en train spécial pour Clacy; en voitures pour Chivy, Mons, Saint-Julien-de-Royaucourt et Urcel. Retour en train spécial de Chaillvet à Reims.

Mardi 27. — Le matin. Départ en train spécial pour Longpont. Visite de l'abbaye. Déjeuner à Villers-Cotterets. — Après-midi. Visite de Braine et de Bazoches. Retour à Reims. — Séance de clôture.

Mercredi 28. — Le matin. Départ en train spécial pour Châlons. Visite de Notre-Dame de l'Epine, Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Alpin, Saint-Jean, Saint-Loup, le Musée, Retour à Reims. Dislocation.